



Rapport 2020

Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités

56, Rue du 1^{er} Mars – 69100 Villeurbanne

Tél. 04.78.68.90.50

Mail : contact@ovpar.fr

<http://www.ovpar.fr>

RAPPORT MORAL

Les derniers mois qui viennent de s'écouler, depuis l'assemblée générale de septembre 2020, ont été mouvementés et chaotiques, mais dans une ambiance constructive pour répondre aux nombreuses sollicitations.

Le quotidien a été rythmé par l'indispensable adaptation au contexte sanitaire et les contraintes imposées par le Gouvernement.

Malgré l'éloignement physique avec nos adhérents, les liens ne se sont jamais rompus. De nombreuses activités ont très vite pu être proposées en visio et dès que cela a été possible, les rencontres ont pu se faire en direct.

Nos adhérents n'ayant pas d'accès internet sont restés en lien grâce au téléphone et journal « le canard confiné ».

L'activité médico-social, attachée à l'accompagnement des personnes, a été maintenue, avec l'Accueil de jour et le service de soins infirmiers à domicile.

L'accompagnement des proches aidants, bien souvent victimes « silencieuses », a été intensifié durant ces mois. Et le conventionnement avec les partenaires autour de l'aide aux aidants a été revu pour prendre en compte l'évolution des besoins dans ce secteur.

Quatre grands chantiers de fond ont été menés :

- L'élaboration du projet associatif 2021-2026, qui sera présenté dans ses grandes lignes à l'Assemblée générale et fera l'objet d'une journée d'échange avant la fin de l'année 2021
- Le renouvellement de la convention entre la Ville, le CCAS et l'OVPAR, qui définit les modalités du partenariat entre l'OVPAR et la Ville de Villeurbanne.
- La révision des statuts et du règlement intérieur, afin de prendre en compte les nouvelles modalités de gouvernance et de fonctionnement interne de l'OVPAR.
- L'évaluation interne du Pôle médico-social, dans le cadre de la démarche qualité.

Nous ne pouvons pas faire un bilan de ces mois sans évoquer les conséquences de cette crise sur les équipes. Malgré la meilleure volonté du monde, plusieurs salariés ont été directement impactés dans leur santé physique et psychique. Cela a eu des répercussions sur le fonctionnement et l'organisation du travail.

Nous espérons que les mois à venir seront plus cléments.

Cristina MARTINEAU, Présidente

L'ORGANISATION

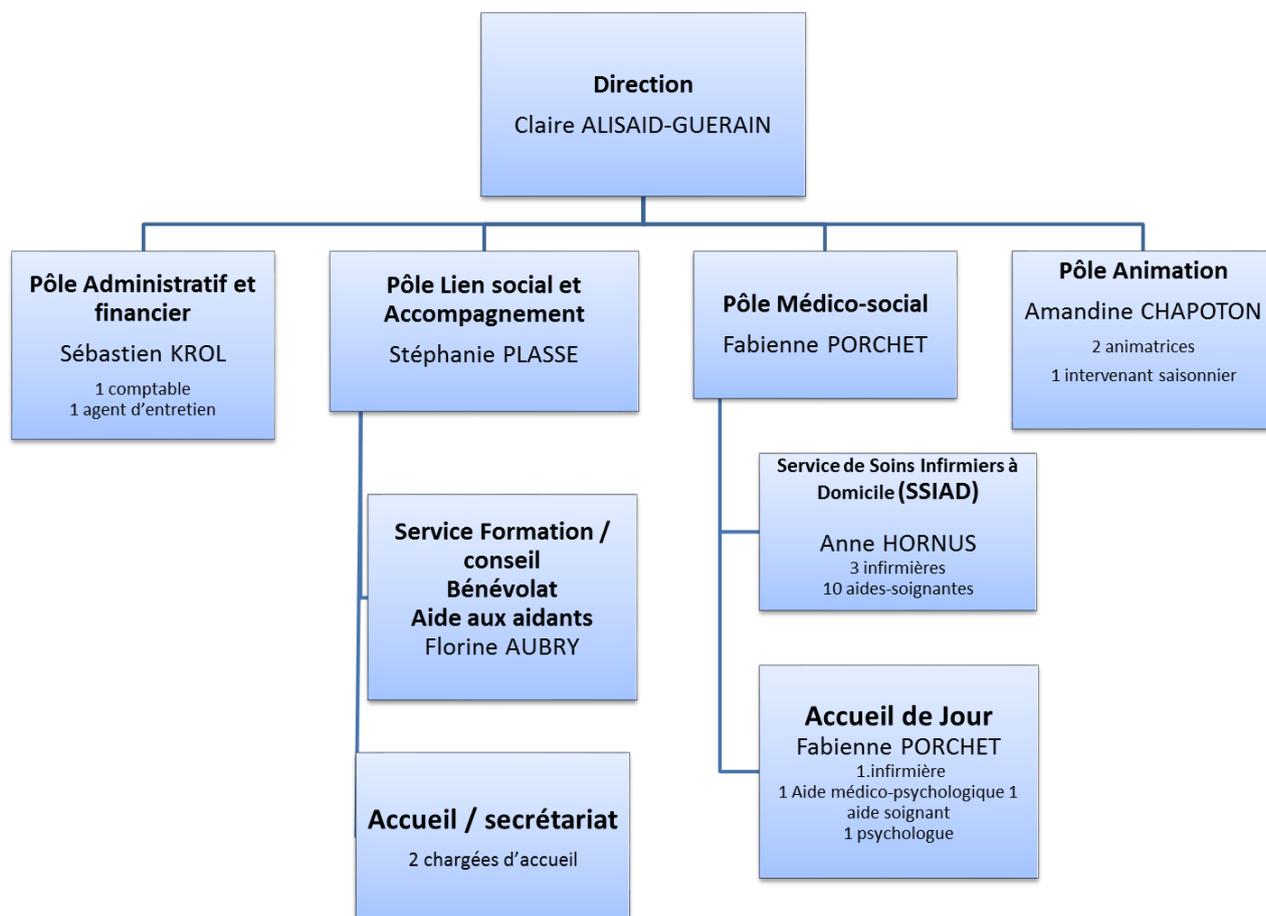
Les instances décisionnelles

Présidente
Madame Cristina MARTINEAU

Conseil d'Administration
10 membres de droit dont 3 représentants de la ville
9 membres actifs personnes morales
9 membres actifs personnes physiques

Bureau
Présidente (Cristina MARTINEAU)
Vice-présidente (Jeanne-Marie BURLAT)
Trésorière (Rose Marie MINASSIAN) Trésorière adjointe (Geneviève CAUSSE)
Secrétaire (Martine YACOVOU), Secrétaire adjoint (Jean-François PATIN)
2 membres (Danielle PRUDENT, Roger MARCHETTO)

Organigramme du personnel



Les effectifs au 31 décembre 2020

Tableau du personnel présent au 31 décembre 2020 :

Siège 56, rue du 1 ^{er} Mars 1943	10 personnes	7.27 ETP	3 Temps plein 7 Temps partiel
Pôle Médico-social 26, Allée des Cèdre	20 personnes	13.24 ETP	2 Temps plein 18 Temps partiel
Total	30 personnes	19.74 ETP	5 Temps plein 25 Temps partiel

En plus du personnel permanent salarié par l'association :

- **une directrice à temps plein** est mise à disposition par la ville de Villeurbanne.
- plus de 80 bénévoles participent à la vie de l'association. En 2020, **1 320.00 heures de bénévolat** ont été comptabilisées. Ces heures ont été valorisées pour un montant de 20 097 €.
- **16 intervenants réguliers**, dont en moyenne 13 pour l'animation et 3 pour le pôle médico-social
- les services sont des **terrains de stage**, avec l'accueil de personnel soignant et de personnel d'animation en formation.

L'ADMINISTRATION

Le Pôle Administratif et Financier regroupe la comptabilité, la logistique, la gestion des ressources humaines et financières.

Les moyens humains dont dispose le service administratif sont :

- le responsable du Pôle, Sébastien KROL
- une comptable, Colette MARCON
- une agente d'entretien, Véronique SELMI

Les différentes missions du service

La comptabilité :

C'est l'enregistrement d'environ 4000 pièces comptables, le suivi de plus de 1000 clients. L'augmentation du volume des activités proposées a des conséquences directes sur le volume des opérations comptables.

Les Ressources humaines :

La gestion du personnel à travers la réalisation d'une trentaine de fiches de paie tous les mois avec les déclarations patronales et salariales qui en découlent, la gestion des congés, des arrêts de travail et de toutes les démarches liées au personnel.

Les Ressources financières :

Préparation et suivi des budgets du SSIAD, de l'Accueil de jour et du Siège, en lien avec la Commission Finances. Montage des dossiers de demande de subventions.

Pour le SSIAD et l'Accueil de jour, préparation des comptes administratifs, ainsi que toutes les démarches et les déclarations auprès des services de tutelles que sont l'ARS (Agence Régionale de Santé), la Métropole de Lyon, et la CPAM.

L'entretien des locaux de la Maison des Aînés :

Il est assuré par une salariée à temps partiel de l'association.

LE POLE MEDICO-SOCIAL

Le Pôle médico-social (PMS) rassemble :

- Le Service de Soins Infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'accueil de jour (AJ)
- Depuis juin 2017, l'OVPAR expérimente le déploiement d'un Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile (SPASAD) en partenariat avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAD) Cyprian Services.

Les liens avec les autres Pôles de l'OVPAR se sont renforcés avec une implication des salariés du Pôle médico-social sur des temps collectifs.

La démarche qualité est travaillée au quotidien dans l'élaboration et le suivi des protocoles et procédures. Elle anime les réflexions autour des objectifs pour mener le projet de service.

Les équipes du SSIAD et de l'Accueil de jour sont amenées à travailler en collaboration, cela afin de répondre pleinement aux besoins de patients affectés aux 2 services, et aussi afin de mutualiser leurs compétences. Elles sont impliquées le plus possible dans les actions transversales au sein du Pôle Médico-Social.

La psychologue a élargi son activité professionnelle envers l'écoute des aidants dans les locaux du Pôle Médico-Social mais aussi en visite à domicile. Une approche différente des aidants qui a permis de prendre en compte de nouveaux besoins mais aussi de repenser la proposition d'accompagnement.

L'année 2020 : Marquée par la crise sanitaire

Le Service de Soins infirmiers à domicile (SSIAD) a maintenu 100% de son activité durant tout le confinement. Contrairement à l'Accueil de jour, qui a été contraint de fermer jusqu'au 22 juin.

Pour autant, le lien a été maintenu avec les patients de l'Accueil de jour durant toute cette période. Et à partir du mois de mai, des accompagnements à domicile ont pu être proposés.

L'Accueil de Jour 6 Novembre 2020



LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (SSIAD)

Le SSIAD a une autorisation de 52 prises en charge simultanées.

Le Personnel

L'effectif en personnel se compose d'une équipe pluridisciplinaire :

Encadrement : 1 Responsable de Pôle (0.70 ETP)
 1 Encadrante d'unité de soins (0.80 ETP)
 1,05 ETP d'administration et comptabilité

Intervention : 3 Infirmières à mi-temps soit 1,50 ETP
 12 Aides-soignantes soit 7,70 ETP

*ETP= équivalent temps plein

Le profil des personnes prises en charge en 2020

- 58 prises en charge dont 11 nouvelles admissions et réadmissions

- 19 fin de prises en charge dont :
 - 8 décès
 - 1 reprises d'autonomie
 - 5 entrées en EHPAD
 - 5 autres

- 77 sorties provisoires principalement pour des hospitalisations de courte durée ou pour des vacances.

Répartition des populations par classe d'âge et par sexe :

Les tranches d'âges les plus représentées se situent entre 85 et 95 ans avec une prédominance de femmes. Les moins de 80 ans représente 24 % de nos patients. Il s'agit souvent de patients souffrant de maladies chroniques ou dégénératives sévères nécessitant une prise en charge médicale ou un accompagnement personnalisé.

L'Origine des demandes de prise en charge :

Autre SSIAD	2	3.45%
Accueil de jour	2	3.45%
Métropole de Lyon	1	1.73%
Personne elle-même	5	8.62%
Familles	36	62.06%
Service Social hospitalier	10	17.24%
Mairie, CCAS	2	3.45%
TOTAUX	58	

Les conditions de vie lors de la prise en charge :

Résidence autonomie	6	10,34%
Seul	25	43.10%
Avec le conjoint seul	19	32,76%
Avec personne de la même génération	1	1,73%
Avec génération suivante	5	8.62%
Avec un enfant	2	3.45%
TOTAUX	58	

Qui sont les aidants ?

Conjoint	12	20.70%
Personne de même génération	8	13,79%
Personne de génération précédente	2	3,45%
Personne de génération suivante	33	56,90%
Service ou personne rémunérée	1	1,72%
Curateur	1	1,72%
Aucun	2	1,72%
TOTAUX	58	

Le niveau de dépendance du service :

Pour financer ces besoins en aides humaines et matérielles, les bénéficiaires peuvent faire appel à l'APA (Allocation d'Aide à l'Autonomie) auprès de la Métropole de la Région. Cette aide est accessible aux GIR 1 à 4. Seuls, 11 usagers ne bénéficient pas de cette aide.

Comparativement aux années précédentes, la propension des GIR 1 et 2(Dépendance très lourde) se maintient alors que les patients en GIR 3 et 4 sont en augmentation. L'entrée dans le service de patients très déficitaires ou l'aggravation de patients vieillissant expliquent cette stagnation.

L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour a une autorisation de 12 patients pris en charge

Caractéristiques du service

<u>Personnel d'encadrement :</u>	1 Responsable de pôle (0.10 ETP) 1 Encadrante d'unité de soins (0.20 ETP) 1 comptable (0,38 ETP)
<u>Personne d'intervention :</u>	1 Aide-soignant (0.90 ETP) 1 Aide Médico-Psychologique (0.81 ETP) 1 Infirmière (0.20 ETP) 1 Psychologue (0,30 ETP)
<u>Personne de service général :</u>	1 Agent de service logistique (0,40 ETP)

*ETP= équivalent temps plein

Tarifs 2020 :

Tarif hébergement : 29,84€

Tarif dépendance

GIR 1 et 2 : **26,37€**

GIR 3 et 4 : **16,73€**

GIR 5 et 6 : **0,00 €**

Tarif soins : 46,43€

Activité 2020 :

Rappel : l'accueil de jour est ouvert 4 jours/semaine, du mardi au vendredi

Taux d'occupation moyen sur l'année 2020 : 35.75%

145 jours d'ouverture avec une moyenne de **6 personnes par jour**.

100% personnes âgées bénéficient de l'ADPA et sont financées en partie ou quasi-totalité par la Métropole de Lyon

L'activité 2020 de l'accueil de jour a subi de plein fouet la crise liée au COVID-19. Il a dû fermer du 13 mars 2020 au 22 juin 2020, mais un lien téléphonique avec les patients a été maintenu, et avec l'autorisation de la Métropole de Lyon, une salariée a pu effectuer des visites à domicile des patients pour évaluer leur état physique et psychologique suite à cette période.

A la réouverture le 23 juin, la capacité d'accueil a été portée à un accueil maximum de 6 patients car il fallait inclure le personnel (2 personnes).

A partir du mois d'octobre 2020, ce seuil a été porté à 8 patients à la condition d'utiliser deux salles lors des repas notamment.

La période post premier confinement a été difficile car il y avait une certaine appréhension de la part des familles des patients à réintégrer l'accueil de jour (modes de prise en charge pendant le confinement, appréhension des gestes barrières comme le port du masque pour des personnes atteintes de troubles cognitifs, peur tout simplement d'être infectée...). Un travail important a été fait pour rassurer les familles, les patients sur le nouveau mode de prise en charge, l'application des gestes barrières de la part des salariés. Un « planning à la carte » a été instauré afin de ne léser aucune des 22 personnes accueillies, quel que soit leur niveau de dépendance.

Profil des personnes Accueillies :

22 personnes différentes ont été accueillies dans l'année

- GIR 1 et 2 : 49,83%
- GIR 3 et 4 : 39,95%
- GIR 5 et 6 : 10,22%

Sur les 22 personnes qui ont été accueillies dans l'année :

- 12 personnes ont été présentes entre 7 et 10 mois soit 54,54%
- 5 personnes ont été présentes entre 4 et 9 mois soit 22,73%
- 5 personnes ont été présentes sur une période de 3 mois ou moins soit 22,73%.

Nous avons accueilli au cours de l'année 2020 environ 15 personnes différentes par mois.

Transports des personnes :

Depuis 2011, tous les trajets de l'accueil de jour sont assurés par un transporteur professionnel : **ULYSSE**.

Intervenants extérieurs :

Un psychomotricien libéral assure des séances de 45 minutes chaque semaine.

Le contenu des séances est élaboré en coordination directe avec l'équipe. Il est toujours accompagné d'un membre du personnel.

Une art-thérapeute libérale assure des séances de musicothérapie d'une heure chaque semaine. Les objectifs et le contenu de séances ont été définis dans une convention.

Une aquarelliste assure des séances de dessin et d'aquarelle d'une heure chaque semaine. Les objectifs et le contenu de séances ont été définis dans une convention.

Pole Lien Social et Accompagnement (PLSA)

Cette année 2020 a été bousculée par la crise sanitaire.

Les projets prévus ont subi un coup d'arrêt et la dynamique a été entravée par les confinements successifs. Le Pôle Lien Social et Accompagnement a dû, comme tous, s'adapter à cette situation.

Lors du premier confinement en 2020, le PLSA a apporté **son soutien aux équipes de la Direction Seniors et Liens intergénérationnels du CCAS** en assurant les appels aux personnes âgées inscrites sur le registre de Veille Canicule, qui a été réactivé dès mars 2020. 4 salariés de l'OVPAR ont eu en charge ces appels et la mise en lien avec les proches ou les professionnels impliqués dans ces situations.

Au total, 177 personnes ont été soutenues lors de cette période.

L'équipe du PLSA en 2020

Missions	Ressources humaines
Responsable	Stéphanie Plasse
Aides aux aidants	Florine Aubry : chargée de projet Olivia Krimi : Psychologue clinicienne intervenante extérieure
Accueil	Anne Croisier et Olivia Didier Renfort pour l'été : Marie-Emmanuelle Dieudonné
Secrétariat	Anne Croisier une journée par semaine
Formation	Responsable du pôle (temps non défini et à la demande)

L'accueil et La Maison des aînés

Toujours dans une perspective de qualité d'accueil des personnes âgées et de leurs aidants – point crucial pour l'association -, le travail des chargées d'accueil a permis le repérage et l'orientation de **157 aidants** vers la chargée de projet sur l'année 2020 (contre 86 en 2019).

En plus d'accueillir, de renseigner et d'orienter les adhérents sur le pôle animation, l'accueil à la Maison des aînés renseigne toute personne âgée et/ou leurs aidants sur les questions gériatriques diverses.

L'accueil est aujourd'hui en capacité d'identifier et de faire remonter les différents besoins non couverts des personnes âgées.

Enfin l'accueil conjoint de la Maison des aînés permet aux personnes âgées qui appellent ou se déplacent d'avoir accès à des informations riches et complémentaires entre le CCAS pôle Senior et l'OVPAR.

Cette équipe conjointe se réunit une fois par mois pour harmoniser leurs pratiques.

L'aide aux aidants en 2020

Depuis 1993, l'OVPAR mène une politique de soutien aux aidants professionnels et aux proches aidants qui n'a cessé d'évoluer pour prendre en compte les besoins des proches aidants et des professionnels. Entre 2017 et 2019 et avec le soutien de l'Agence régionale de santé, nous avons mis l'accent sur la place des aidants au sein de l'association et leur inclusion dans l'accompagnement auprès des personnes aidées.

Sur 2020, cette volonté s'est poursuivie par le biais de différents canaux : écoute sociale individuelle, groupe parole, comptoir des aidants, temps de médiation et cellules de concertation clinique.

Le repérage et l'accompagnement des aidants

Le projet ARS 2017-2019, a permis à l'OVPAR une prise en compte individuelle des aidants par une écoute bienveillante et une descente en singularité au plus près des situations.

Ce qui a permis à **210 aidants** d'être accompagnés par la chargée de projet en 2020 contre 124 aidants en 2019 en offrant une écoute bienveillante.

C'est un travail d'équipe entre l'accueil, l'animation qui a permis de repérer des situations d'aidants et le pôle médico-social qui offre de véritables solutions de répit aux aidants et l'accompagnement du couple aidant-aidé.

Ces situations sont réorientées soit au sein des divers dispositifs internes à l'OVPAR soit vers nos partenaires.

Être aidant un véritable Parcours du combattant

Le projet du livret « Mon parcours d'aidant » initié en 2019 devait aboutir à une expérimentation en 2020.

La crise sanitaire a malheureusement mis un coup d'arrêt à la dynamique partenariale autour de ce projet.

	<p>En 2019, la réflexion partenariale s'était fortement mobilisée autour de la création d'outil d'accompagnement du Parcours de l'aidant. Ce travail a inclus un groupe d'aidants en prenant en compte leur expertise et leur vécu. Ce groupe d'aidants a pu ajuster au plus près un livret qui va leur permettre :</p> <ul style="list-style-type: none">• D'avoir une meilleure compréhension des dispositifs gérontologiques et ainsi de faciliter l'accès aux droits• Alléger pour les aidants le poids des responsabilités liées à la coordination des interventions• Valoriser leur capacité d'agir et leurs compétences• Favoriser l'inclusion des aidants dans l'accompagnement de l'adulte âgé
--	--

Sur 120 livrets prévus, nous n'avons pu en remplir que 25. Les partenaires engagés dans ce projet ont dû prioriser leurs actions sur 2020 du fait de la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir relancer la dynamique partenariale et mener à bien cette expérimentation sur 2021/2022.

Le confinement des aidants

Lors du premier confinement en mars 2020, les aidants se sont trouvés en difficulté car beaucoup de dispositifs se sont arrêtés (accueil de jour fermé, service à la personne chamboulé, ehpad n'autorisant plus les visites...). Le lien avec les aidants a été maintenu grâce à des appels téléphoniques réguliers.

Lors des autres confinements, nous avons maintenu les entretiens individuels sur rendez-vous avec la chargée de projet.

Lancement du Comptoir des Aidants en 2020 :



LE COMPTOIR DES AIDANTS

Chaque dernier vendredi du mois
de 10h00 à 12h00
à la Maison des Aînés

Venez partager un moment convivial

**LE COMPTOIR DES AIDANTS,
C'EST UN LIEU :**

- De rencontres,
- D'informations,
- D'entraides,
- De découvertes,
- Dans une ambiance décontractée.

Vous avez entendu parler d'une expo,
d'une sortie, d'une activité ?
Toutes les nouvelles idées sont les bienvenues.

Alors, n'hésitez pas à en faire part aux autres.



En 2019, nous avons imaginé l'ouverture d'un espace pour les proches aidants par les proches aidants, favorisant l'échange, le lien social et la convivialité. La salle Versailles au sein de la Maison des Aînés a donc subi un « relooking » pour accueillir les aidants.

Début 2020, nous lançons ce groupe qui a dû être suspendu à plusieurs reprises en raison des confinements successifs. 31 aidants ont participé à ces rencontres lorsque cela était possible.

Les groupes parole

Organisation : 3 sessions de 4 rencontres d'1h30 / an, soit 38 aidants en 2020.

Lors des différents confinements, le groupe a été suspendu. Malgré tout, des entretiens téléphoniques individuels menés par la psychologue ont été proposés aux aidants qui le souhaitaient.

Pour certains, cela remplaçait le groupe dans l'attente de sa reprise. Pour d'autres, cela a été l'occasion de parler d'eux autrement, de manière plus approfondie et d'aborder des problématiques les concernant davantage, ce qu'ils n'auraient pas fait si le groupe avait pu se rencontrer.

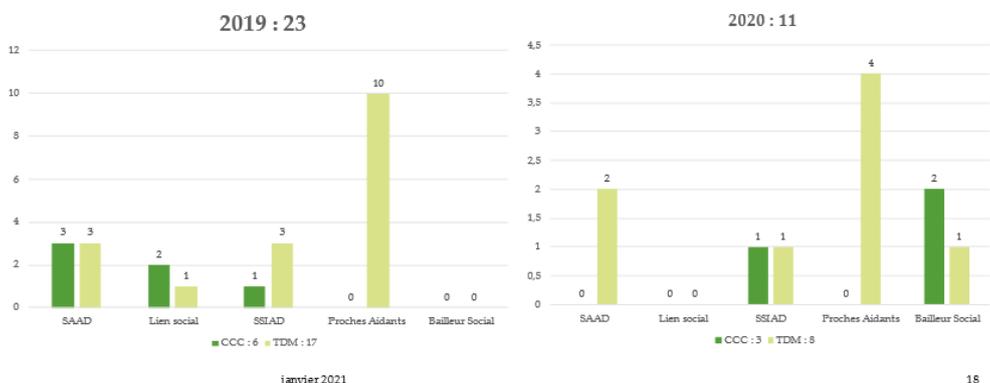
Rencontres animées par :
Olivia KRIMI
Psychologue clinicienne à l'OVPAR

LES VISÉES POUR L'AIDANT

- Exprimer librement ses difficultés quotidiennes.
- Favoriser l'échange des expériences.
- Prendre de la distance par rapport à la relation établie avec le proche âgé.
- Adapter ses comportements et l'environnement aux particularités du proche âgé.
- Prévenir un épuisement, une fatigue morale.



Dispositifs Aide aux Aidants



Le nombre de rencontres cellules de concertations cliniques et temps de médiation a fortement chuté en 2020 dû à la crise sanitaire. Les partenaires étant mobilisés sur la gestion de planning de leurs activités respectives et des ressources humaines ont moins sollicité l’OVPAR sur ces dispositifs.

Les Partenaires des dispositifs d’Aide aux Aidants

12 partenaires conventionnés reconduits sur 2020 :

6 nouveaux partenaires conventionnés en 2020 :

3 partenaires institutionnels :

Perspectives

- L’année 2021 devra permettre la relance de la dynamique partenariale sur le projet du livret « Mon parcours d’aidant ». 25 partenaires sont mobilisés sur cette action avec un objectif de 120 livrets remplis. Une journée de formation sera proposée aux référents des structures partenaires sur la conduite d’un entretien semi-directif.
- Le lancement de notre nouvelle offre de services dans le cadre de la convention de partenariat.
- La proposition de temps individuels avec la psychologue pour certains aidants comme une modalité d’évaluation psychologique d’une situation complexe d’un aidant, permettant d’avoir une expertise psychologique
- Le développement d’un lieu d’entraide au sein de la salle Versailles dans la continuité du Comptoir des Aidants permettant la coopération et l’échange entre aidants.
- La Journée Nationale des Aidants le 6 octobre a lieu chaque année. En 2021, le PLSA, en lien avec le Lieu de Répit du CCAS, imaginera un temps festif à destination des aidants.

Service Formation Conseil

Pas d'activité en 2020.

Perspectives sur 2021 :

Le développement de la politique du bénévolat, la relance de l'expérimentation du Livret Mon parcours d'aidant et la construction du projet associatif risque de laisser peu de temps au développement de cette activité.

Mais avec l'intégration de cette action dans notre offre de services en 2021, nous aurons peut-être des demandes de nos partenaires qui nous conduiront à la mise en place de formations en 2022.

Accompagnement du Conseil des Aînés

Le Conseil des Aînés est un moyen de s'engager en tant que citoyen :

Le Conseil des Aînés est une instance qui favorise les conditions d'exercice d'une citoyenneté autour d'une préoccupation sociétale et fédératrice : le vieillissement. L'OVPAR est l'animateur de cette instance consultative et participative. La Ville permet aux membres du Conseil des Aînés de prendre en compte le vieillissement dans sa dimension « politique » au regard de ce qu'une collectivité territoriale municipale peut faire.

Bilan 2020 :

Cette année 2020, qui aurait dû permettre une campagne de recrutement de nouveaux membres, a été mise « entre parenthèse » en raison de la crise sanitaire et des élections municipales.

Dans l'attente du renouvellement de ses membres, le Conseil des Aînés a avancé dans sa réflexion et a choisi de travailler autour d' « **une vieillesse sans tabou(s)** » : santé mentale, désir, sexualité, question des genres, l'envie de se réaliser... Autant de sujets abordés afin de constituer une base d'échanges et d'organiser des groupes de travail.

Perspectives pour 2021 :

Avancer dans la réflexion engagée afin de pouvoir présenter les pistes de travail aux élus lors d'un comité de pilotage.

Lancer la campagne de recrutement pour renouveler les membres du Conseil des Aînés.

LE POLE ANIMATION

Les animations se sont arrêtées brusquement le vendredi 13 mars 2020 avec l'annonce du premier confinement. L'année 2020 a commencé dans la même dynamique que son début de saison 2019- 2020, riche d'activités et de rencontres. Les ateliers annuels fonctionnaient bien et le programme trimestriel de printemps et d'automne étaient finalisés. Les activités habituellement prévues et organisées ont donc dû être adaptées à la situation sanitaire.

Cette année 2020 très mouvementée a été placée sous le signe de l'adaptation.

L'équipe du Pôle Animation en 2020

Missions	Ressources humaines
Responsable	Amandine Chapoton
Animation	Valérie Cabrera : animatrice Damien Lefèbre : animateur renfort avec une spécialité en informatique de juin à décembre
Intervenant salarié	Vincent Roussel : yoga, qi gong et de la prévention des chutes
Intervenants extérieurs	12 intervenants extérieurs réguliers pour les ateliers annuels et les activités trimestrielles

Le pôle animation a accueilli une stagiaire en licence pro Santé et Vieillesse, Activités Physiques Adaptées : Pauline Lecordier

- 5 bénévoles encadrant des activités
- 7 bénévoles pour la mise sous pli
- 14 bénévoles en soutien pour les temps forts

L'offre d'animation

Les ateliers annuels

L'offre proposée est culturelle, physique, autour du bien-être et de la prévention



Saison Animation
Ateliers 2020-2021

Conversation anglaise avec Sonia HEMINGRAY
Calligraphie chinoise avec Christophe DESMURS
Chant avec la compagnie U GOMINA
Qi Gong, Yoga et prévention des chutes avec Vincent ROUSSEL
Gym d'entretien et Stretching avec Pierre VALLERY
Equilibre avec l'association Siel Bleu
Pilates et assouplissement (nouveau) avec Violaine PERREUX
Zumba avec Sylvie ANCIAN
Relaxation lâcher prise avec Sandrine VIVANT



En octobre le second confinement n'a pas permis cette reprise. Les conditions sanitaires étant de plus en plus compliquées et la situation face à l'évolution du COVID très peu prévisible, il a été décidé de ne pas reprendre les activités en présentiel jusqu'à la fin du mois de décembre 2020.

Pour autant, dès janvier 2021, l'équipe d'animation a accompagné les adhérents pour l'utilisation du logiciel JITSY en créant des tutoriels, des ateliers à distance et de l'aide personnalisée dans la mesure du possible. Un tiers des adhérents inscrits en septembre a souhaité se lancer dans l'aventure de la « Visio ».

Le programme trimestriel

Chaque trimestre un nouveau programme d'animation est proposé. L'équipe d'animation est vigilante à proposer des activités variées afin de répondre au plus près des attentes et des besoins des adhérents. Un certain nombre d'activités gratuites sont également proposées.



Les programmes d'animation proposent des conférences, des ateliers créatifs, sportifs, des visites, des sorties à la journée, des spectacles avec des structures culturelles de Villeurbanne, des découvertes d'associations du territoire ou des actions ponctuelles selon les projets proposés. Les bénévoles tiennent une place importante dans le programme d'animation.

Les projets en commun avec le centre de loisirs de la MJC et l'accueil de jour de l'OVPAR

25 février – Mardi gras

La fête a réuni 10 patients de l'Accueil de jour de l'OVPAR, 12 enfants du centre de loisirs de la MJC de Villeurbanne, 17 adhérents avec leurs petits enfants

Un temps de rencontre et de partage très apprécié par tout le monde



Le petit programme

Petit programme
Du 9 novembre au 15 novembre 2020

L'OVPAR au temps du CORONA

* Projection d'un documentaire sur le thème de la nature en ville, venez en discuter !

Lundi 9/11 de 14h00 à 15h30, à la Maison des Aînés
Venez à l'oca est possible, avec la photo d'une plante qui pousse dans votre quartier.

* Rencontre adhérents par quartier
Mardi 10/11 à 10h00, RDV à la Maison des Aînés
Réunissez vous par quartier, venez nous raconter l'histoire de l'immeuble où vous habitez, et celle du nom de votre rue! Cette semaine nous invitons les habitants du quartier **BURETS-CROIX-LIZIEUX!**

* Retrouvons Anne-Marie
Mardi 10/11 de 15h à 16h30, pour une visite ludique et instructive des Franc-Mois avec un road book au musée Tony Garnier. RDV devant le musée à 15h! Thème à régler sur place (5 euros par Road Book).

* Scrabble Duplicite
Jeuvi 12/11 de 10h à 12h, à la Maison des Aînés
Venez avec votre jeu de scrabble et laissez vous guider pour faire votre meilleur score!

* Café littéraire
Jeuvi 12/11 de 14h à 15h30, à la Maison des Aînés
Venez échanger autour d'un livre que vous appréciez
« Un projet multimédia réalisé pas vous! »
Vendredi 13/11 de 14h à 15h30
Qu'imprimeriez vous faire comme projet lié au multimédia avec l'OVPAR? Approfondissez, développez les derniers ateliers en cours sans vos nouvelles compétences en informatique!

Les bons plans à partager
Les rendez vous du Rize 25-25 rue Tolstoï-Rouy 69100 Villeurbanne, 04 37 57 17 17
Les jardins suspendus de Pessac. Jardins suspendus@orange.fr 06 86 78 86 40 (réservation par groupe)
Exposition la Ville forêt au CAUE de Lyon, 610, quai saint-Vincent 69001 LYON 04 72 07 44 55

Petit programme
Du 2 novembre au 8 novembre 2020

L'OVPAR au temps du CORONA

* Visite libre, quartier confience
Mardi 3/11 de 10h à 12h, Rde 10h arrêt Hôtel de région Montrochet.
L'animatrice s'improvise guide pour cette matinée. Profitez-en pour découvrir, redécouvrir ou faire découvrir le quartier de Confiance.
Vous pouvez dès aujourd'hui récupérer votre petit guide de quartier à l'accueil!

* Blind test (jeu musical), à la Maison des Aînés.
Mercredi 4/11 de 14h à 15h30
Réunissez vous par quartier, venez nous raconter l'histoire de l'immeuble où vous habitez, et celle du nom de votre rue! Cette semaine nous invitons les habitants du quartier: **CHARPENTRE-YONNIN**

* Café tricot, couture
Jeuvi 5/11 de 14h à 16h, à la Maison des Aînés
L'hiver est de retour! On se profite pour reprendre le tricot et confectionner les bonnets et pulls qui nous tiendront au chaud!

Activités maintenues!
Si vous êtes déjà inscrit pas besoin de rappeler pour réserver !

Informatique individuel, à la Maison des Aînés
Lundi 2/11 à 14h, 15h et 16h
Mercredi 4/11 à 9h30, 10h30 et 11h30
Vendredi 6/11 à 14h, 15h et 16h

Musée des confidences. Visite guidée de l'exposition MARAT
Mardi 3/11 de 15h à 16h30, RDV en bas du musée - 86 quai Perroche à 14h30, 15€ à régler à l'OVPAR

Informatique collective
Vendredi 5/11 de 9h30 à 11h30, à la Maison des Aînés
Venez vous perfectionner ou découvrir l'outil informatique autour des thèmes de l'arborescence, le classement de fichiers et le transfert de données USB.

Ce jour là j'ai en envie de cuisiner, Théâtre de l'été
Dimanche 8/11, RDV 15h30, 331 rue F. de Provençal, Villeurbanne
Durée: 1h10, 8€ (réservation et annulation remboursable jusqu'au 30/10). Règlement à l'OVPAR.

Nombre de places limité, inscription obligatoire dès le 26/10 au 04.78.68.90.50
Animation gratuite 45h animé. Toute activité non animée après ce délai sera considérée comme due.

Office Villeurbanais des personnes âgées et retraités 04 78 68 90 50 contact@ovpar.fr
35 rue du 1er mars 1343 69100 Villeurbanne mérida à arrêt Pachtet - bus C26 arrêt rue du 4 août

Le programme d'automne n'ayant pas pu se concrétiser, un nouveau format a été inventé pour proposer des animations à de tous petits groupes (5 participants maximum). Les inscriptions ont eu lieu mais le confinement d'octobre n'a pas permis de pouvoir le réaliser.

L'été en ville 2020

Cette 13^e édition de l'été en ville a été très particulière. Le service animation n'ayant pu proposer d'activités depuis la mi-mars à cause de la COVID, le programme d'été annonçait une reprise incertaine des animations. Pour autant, il semblait important de pouvoir en proposer un même réduit pour les personnes les plus isolées.



Le programme avait pour objectifs :

- Donner envie aux adhérents de re-sortir sans prendre de risques
- Se retrouver après ces 2 mois et demi sans contact par le biais de l'OVPAR
- Avoir des activités de détente et donner une ambiance « vacances » à cet été si particulier
- Se remettre en forme en prenant en compte cette longue période d'inactivité physique
- Découvrir l'association pour de nouveaux adhérents

Il s'est déroulé du jeudi 2 juillet au vendredi 28 août.

→ Du 1^{er} juillet au 31 août 2020 : **225 inscrits** (24 hommes et 201 femmes), soit **560 inscriptions d'activités**

→ **Sur l'été 60 places d'ateliers individuels de 45 minutes**, dont 19 séances annulée ou non réservées soit 69% de taux de remplissage sur l'été.

Les projets ponctuels



Des adhérents ont été mis au défi de réaliser les 4 km de marche des foulées de Villeurbanne, le 31 mars 2020. Pauline Lecordier stagiaire en licence pro Santé et Vieillesse Activités Physiques Adaptées proposait 8 séances d'1h30 hebdomadaires de marches du 17 janvier au 29 mars afin de proposer un entraînement mélangeant la marche et des activités physiques. 9 personnes ont répondu présentes (8 femmes et 1 homme)

Au-delà du défi, cette action avait pour but de sensibiliser les adhérents aux bienfaits de l'activité physique, apprendre à se connaître, s'amuser avec un esprit d'équipe, d'engagement tout en se faisant plaisir.

Le confinement a stoppé cette action 15 jours avant la fin.

Des partenariats sociaux et culturels

Les partenariats avec le TNP, le théâtre de l'Iris, le cinéma le Zola, la MIETE et la MJC de Villeurbanne s'inscrivent dans une notion de partage et de création d'actions visant créer des échanges particuliers entre les adhérents et les différentes structures.

Chaque année, une réflexion commune est faite avec ces partenaires pour préparer de nouveaux projets.



Embauche d'un animateur en renfort

Les demandes des adhérents étant nombreuses, la présence d'une animatrice sur le terrain ne suffisait pas. Il a donc été imaginé la création d'un nouveau poste d'animateur d'ateliers pour renforcer l'offre d'animation et répondre à des attentes qui ne pouvaient pas se réaliser jusque-là par manque de moyens.

Damien Lefebvre a été embauché du 1 juin au 31 décembre 2020.

La question autour de l'accès aux outils du numérique faisant l'objet d'une forte demande de la part de nos adhérents et avec les conséquences liées directement à l'épidémie de COVID, les besoins d'accompagnement à l'outils numérique sont apparus encore plus fortement. L'animateur ayant une formation dans l'animation des outils numériques, son action s'est principalement concentrée autour de ce point après l'été en ville.

L'animation pendant la pandémie de COVID

Les appels téléphoniques

- Lors du premier confinement qui était très strict, il a semblé important et nécessaire de soutenir les adhérents dans cette période difficile et soudaine. Il a été décidé très rapidement d'appeler tous les adhérents afin de les orienter en cas de besoin mais surtout pour garder contact pendant cette période de grand isolement. Les appels ont été maintenus jusqu'à mi-avril toutes les semaines et tous les 15 jours pour 150 adhérents.
- Au mois de novembre, des bénévoles membres du bureau, du CA ou accompagnants d'activités ont fait des appels de courtoisie auprès des adhérents 2019 - 2021.

Les activités

- Seul le programme d'été a pu être maintenu et réalisé pendant cette période, ainsi que quelques ateliers animés par les bénévoles.
- Certains ateliers annuels ont continué à distance : la calligraphie, le Pilates, la relaxation dynamique et l'équilibre.
- Les ateliers annuels s'étant arrêtés en cours d'année, les adhérents ont pu choisir entre faire un don, recevoir un remboursement ou demander un avoir pour la saison prochaine des séances qu'ils avaient payés mais qui n'avaient pu être réalisées.
- Plus de 300 masques en tissu ont été confectionnés par 11 bénévoles entre le mois de mai et de celui de juin qui ont ensuite été offerts aux adhérents en octobre.
- L'animateur en renfort qui était prévu pour soutenir le service pour de nouveaux projets d'animation a surtout été un soutien en ateliers multimédia.

Les perspectives

Les perspectives pour la saison prochaine et les années à venir sont nombreuses. Entre les projets qui n'ont pas pu se réaliser et les nouveaux qui se profilent voici les principaux axes pour le pôle animation :

- Continuer d'accueillir des stagiaires qui apportent un regard neuf sur la structure et de belles propositions aux adhérents
- Renforcer les actions avec nos partenaires : grand-parentalité avec la MIETE, la MJC ; continuer d'enrichir les actions culturelles
- Réfléchir à la question de l'accès à l'outils informatique. Un questionnaire a été distribué aux adhérents en fin d'année afin d'évaluer leurs besoins encore plus forts depuis la crise sanitaire.
Une autre question découle de la précédente, comment être présent auprès des adhérents qui n'ont pas d'outils informatique ? Comment l'OVPAR peut-il être présent auprès des personnes les plus isolées ?
- Renforcer le bénévolat avec de nouvelles propositions comme « autour du jardinage »
- Rencontrer les structures du territoire accueillant le même public

Cette période de crise sanitaire a bouleversé l'organisation du pôle, mais l'équipe a su être forte de propositions, dynamique, tout en restant proche des adhérents, de leurs attentes et à leur écoute.

Les envies, la motivation et les projets ne manquent pas, mais tout comme la saison dernière, il est important de se poser la question d'un renfort au niveau de l'équipe au-delà du programme de l'été en ville.

LES FINANCEURS

Nos financeurs pour le fonctionnement

La ville de Villeurbanne
La Caisse primaire d'Assurance maladie
La métropole de Lyon

Ils nous ont soutenus en 2020 pour des projets

La Ville de Villeurbanne
L'Agence Régionale de Santé
La conférence des financeurs de la Métropole de Lyon

Nos sponsors

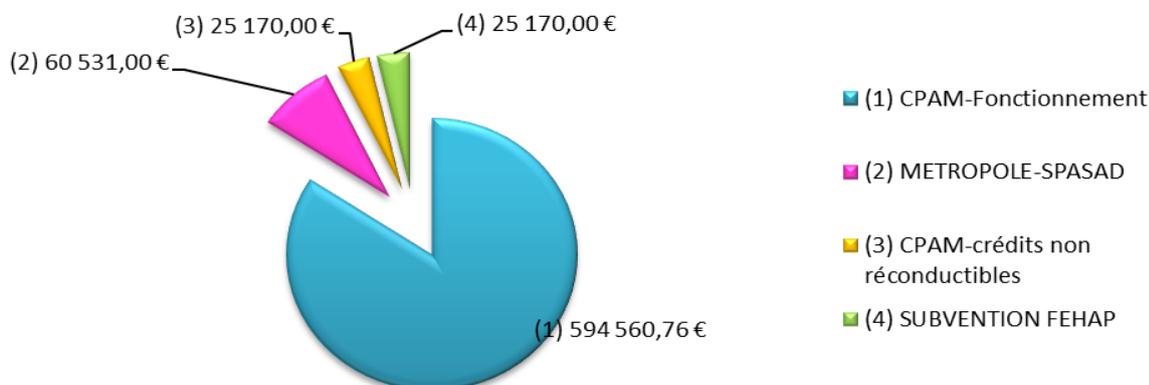
Les cafés Ras d'Hamara
Le Crédit Mutuel
Les pompes funèbres intercommunales
Les cars Faure

RAPPORT FINANCIER

REPARTITIONS DES RECETTES

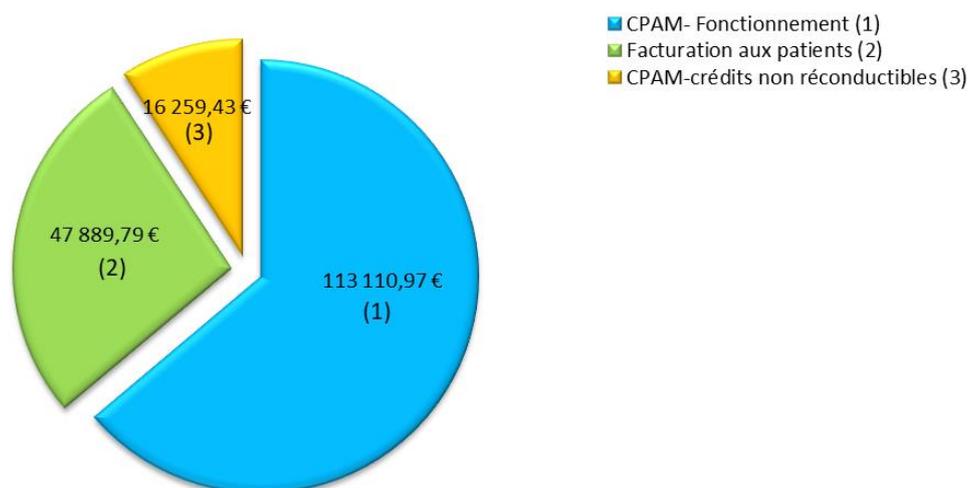
Pour le SSIAD :

L'association a perçu la dotation normale de fonctionnement et une subvention liée à l'expérimentation SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile)



Pour l'accueil de jour :

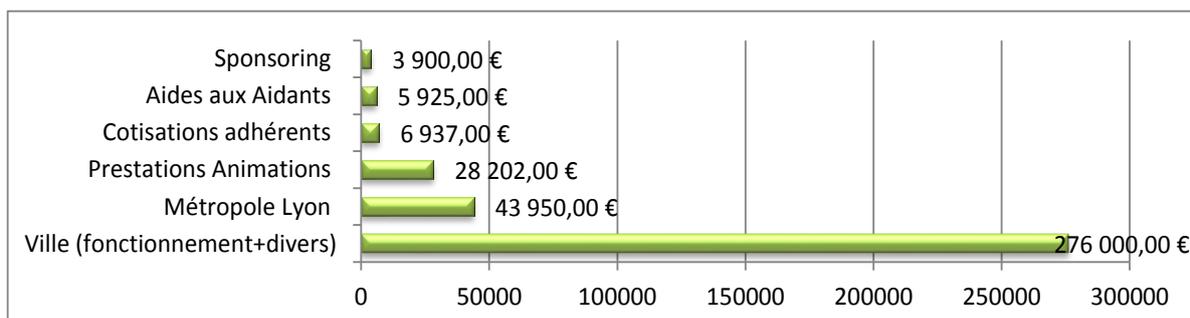
Nous percevons une dotation de fonctionnement et une participation de nos patients aux frais d'hébergement, de dépendance et de frais de transport



le Siège :

Pour

L'association a perçu en 2020 des subventions monétaires réparties de la façon suivante :



Commentaires sur l'exercice 2020

Le Conseil d'administration de l'OVPAR a arrêté les comptes ci-joints présentés lors de sa séance du 25 Mars 2021.

Le compte de résultat et le bilan sont la consolidation des comptes de résultat et des bilans des 3 services de l'association :

- Le siège
- Le service de soins infirmiers à domicile
- L'accueil de jour

Le résultat consolidé de l'année est positif pour **22 040.00 €**.

Pour le siège :

Le compte de résultat du siège présente un résultat déficitaire de – **298.00 €**.

Affectation du résultat : Il est proposé d'affecter ce montant en report à nouveau déficitaire.

Pour le SSIAD :

Ce service est sous la tutelle et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)**. Il est financé à 100% par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).

Le budget est maîtrisé et le SSIAD présente un résultat positif de **12 542.00 €**.

Affectation du résultat : il est proposé d'affecter le montant excédentaire en financement des charges d'exploitation non réductibles (résultat en instance d'affectation dans l'attente de la position des tutelles).

Pour l'accueil de jour :

Ce service est sous la tutelle et le contrôle de **l'Agence Régionale de Santé (ARS)** et la Métropole qui fixe les prix de journée. Il est financé à **73%** par la **Caisse** Primaire d'Assurance Maladie et à **27% par les personnes âgées**.

Le budget est maîtrisé, l'accueil de jour présente un résultat positif de **9 796.00 €**.

Affectation du résultat : il est proposé d'affecter le montant excédentaire en financement des charges d'exploitation non réductibles.

RAPPORT D'ORIENTATION

A l'heure où nous rédigeons ce rapport d'orientation, la crise sanitaire semble être derrière nous et la levée des dernières restrictions est une note d'optimisme.

Les impacts de cette crise sanitaire ne sont pas encore tous connus, et nous savons que nous devons continuer à nous adapter pour y faire face, à de nombreux niveaux. Après une année exigeante, le bureau restera attentif au bien être de l'ensemble de l'équipe.

L'accent sera mis sur la communication de notre projet associatif, aussi bien en interne, entre les différentes parties prenantes de l'OVPAR (administrateurs, adhérents, salariés, bénévoles, prestataires) qu'en externe, auprès de nos partenaires, de nouveaux publics et plus largement à Villeurbanne.

Nos services médico-sociaux (accueil de jour et SSIAD) feront l'objet d'une attention toute particulière, pour pouvoir maintenir leur activité et accompagner les personnes les plus fragiles. L'arrivée d'une nouvelle Responsable du Pôle médico-social sera l'occasion de formaliser les projets de service, chantier interne important, déclinant les grands objectifs pour les années en venir, en lien avec les ambitions du projet associatif.

Notre service d'Aide aux Aidants et le Pôle Animation, vont bénéficier de moyens humains supplémentaires, grâce au soutien de la Conférence des Financeurs de la Métropole de Lyon, et nous pourrons ainsi développer ces activités essentielles à la prévention de la perte d'autonomie.

La Maison des Aînés va pouvoir de nouveau accueillir des activités. De quoi redonner de la vie à ce lieu emblématique. La salle Versailles a été aménagée pour pouvoir répondre à l'attente des adhérents d'en faire un lieu de convivialité et ouvert à l'échange.

Septembre 2021 verra le changement de Présidence, avec une gouvernance remaniée. Le Bureau souhaite remercier Cristina Martineau, qui a assuré pendant un an, la présidence de l'OVPAR, en y mettant du temps, de l'énergie et un véritable intérêt. Cristina Martineau restera administratrice et nous nous en réjouissons.

Le BUREAU

BUDGET PREVISIONNEL CONSOLIDE 2021

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	27 800	Subvention Municipale	276 000
Produits Entretien	6 100		
Fournitures administratives & informatique	6 200	CPCAM	765 650
Petit Matériel et Fournitures médicales	9 500	ADJ	130 233
Fournitures animation	3 700	SSIAD	615 417
Alimentation	2 300		
604 -Charges de l'Animation	61 018	Participation des Usagers	144 912
Activités	51 918	Animation	50 699
Formation	1 000	Accueil de jour	94 213
Conseil des Aînés	600		
Collaboration charges de coordination	1 000		
Concertation clinique / temps médiation et régulation / Groupes de paroles	6 500	Autres Subventions (Caisses de retraites, Fondation...)	69 000
61 - Services Extérieurs	71 807		
Photocopieur	6 253		
Matériel informatiques	11 365		
Maintenance	12 047	Refacturation salaire Direction au Pôle Médico-social	20 000
Assurances	7 400		
Documentation	1 700		
Loyer	8 242		
Location de salles	10 000		
Colloques et séminaires	1 000		
Prestation Restauration	9 600		
Entretien réparations	4 200		
62 - Autres Services Extérieurs	149 805	Autres Entrées	41 900
Honoraires	23 800	Cotisations Adhérents	7 500
Personnel mise à disposition	20 000		
Personnel extérieur	15 642	Encart Publicitaires	3 900
Communication	9 000	Produits Financiers	1 500
Déplacements	17 500		
Missions réception	2 000		
Téléphone/Frais postaux	10 063	Aide aux aidants	10 000
Intérim médicales	12 000	Prestations de formation	4 000
Services Bancaires	300		
Cotisations Adhésions	2 000	Recherche de financements externes	15 000
Sous traitance transport	34 000		
Sous traitance ménage	3 500		
63-64 - Salaires / Charges	1 024 331		
Personnels OVPAR	1 024 331		
68 - Dotations Amort/Provisions	10 177	Reprise sur les réserves	27 476
Amort matériel	10 177		
TOTAL	1 344 938	TOTAL	1 344 938